ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contrôle technique moto

Question écrite n° 20040

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les intentions du Gouvernement quant à la mise en place du contrôle technique des motos. Cette question étant à l'agenda depuis de nombreuses années, elle souhaiterait connaître les statistiques ou études éventuelles corroborant l'utilité d'une telle mesure sur la sécurité routière. Elle souhaiterait également connaître l'opinion du Gouvernement.

Données clés

Auteur : Mme Jacqueline Maquet
Circonscription : Pas-de-Calais (2e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 20040
Rubrique : Sécurité routière
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 mai 2019, page 4940
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)